

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ASNIERES SUR OISE
Commune

Numéro SIRET : 21950026100017
Poste comptable : SGC de GARGES LES GONESSE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	51
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	61
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	62
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	65
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	66
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 127

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 210,39
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 227,06
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 735,21
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	115,78
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	45,45 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	104,61 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	141,41 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1,36 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 261 112,48	7 006 631,39	1 130 511,34
Investissement	1 995 231,51	3 023 240,12 (3)	262 859,89
Fonctionnement	3 265 880,97	3 983 391,27 (4)	867 651,45
		-615 007,57 A1	
		-765 148,72 A2	
		150 141,15 A3	

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
I + II	431 086,58 III + IV	426 049,10 B1	-5 037,48
I	431 086,58 III	426 049,10 B2	-5 037,48
II	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	1 125 473,86
Investissement	257 822,41
Fonctionnement	867 651,45

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 431 086,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	16 965,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	102 706,67
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	311 414,31
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	99_DE-095-219500261-20260421-DEL29_2026-
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 426 049,10
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	426 049,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	5 449 334,25	5 190 509,54

	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	431 086,58	426 049,10
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 263 862,19
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	5 880 420,83	5 880 420,83

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	4 320 343,26	3 837 002,92

	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 483 340,34
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	4 320 343,26	4 320 343,26

	+	+
TOTAL DU BUDGET (4)	10 200 764,09	10 200 764,09

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	C1
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	16 965,00	16 965,60	24 260,00	24 260,00	41 225,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 961 511,38	102 706,67	1 165 442,27	1 165 442,27	1 268 148,94
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	240 218,00	311 414,31	3 805 223,20	3 805 223,20	4 116 637,51
Total des dépenses d'équipement		5 218 694,38	431 086,58	4 994 925,47	4 994 925,47	5 426 012,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 233,00	0,00	229 032,58	229 032,58	229 032,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		242 233,00	0,00	229 032,58	229 032,58	229 032,58
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 460 927,38	431 086,58	5 223 958,05	5 223 958,05	5 655 044,63

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	14 801,00		225 376,20	225 376,20	225 376,20
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 801,00		225 376,20	225 376,20	225 376,20

TOTAL	5 475 728,38	431 086,58	5 449 334,25	5 449 334,25	5 880 420,83
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 880 420,83
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 822 306,12	426 049,10	1 578 182,98	1 578 182,98	2 004 232,08
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 919 803,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 742 109,12	426 049,10	2 278 182,98	2 278 182,98	2 704 232,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	189 235,00	0,00	247 235,00	247 235,00	247 235,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 503 573,98	0,00	387 272,74	387 272,74	387 272,74
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	1 515 500,00	1 515 500,00	1 515 500,00
Total des recettes financières		1 996 308,98	0,00	2 151 507,74	2 151 507,74	2 151 507,74
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 738 418,10	426 049,10	4 429 690,72	4 429 690,72	4 855 739,82

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	484 616,00		535 442,62	535 442,62	535 442,62
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 042,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	14 801,00		225 376,20	225 376,20	225 376,20
Total des recettes d'ordre d'investissement		502 459,00		760 818,82	760 818,82	760 818,82

TOTAL	6 240 877,10	426 049,10	5 190 509,54	5 190 509,54	5 616 558,64
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	263 862,19
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 880 420,83
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	535 442,62
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 182 488,15	0,00	1 270 047,14	1 270 047,14	1 270 047,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 667 036,00	0,00	1 720 191,84	1 720 191,84	1 720 191,84
014	Atténuations de produits	252 223,00	0,00	251 823,00	251 823,00	251 823,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	423 768,00	0,00	441 372,95	441 372,95	441 372,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 525 515,15	0,00	3 683 434,93	3 683 434,93	3 683 434,93
66	Charges financières	73 132,00	0,00	96 769,71	96 769,71	96 769,71
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 596,00		3 596,00	3 596,00	3 596,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 603 243,15	0,00	3 784 900,64	3 784 900,64	3 784 900,64

023	Virement à la section d'investissement (4)	484 616,00		535 442,62	535 442,62	535 442,62
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 042,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		487 658,00		535 442,62	535 442,62	535 442,62

TOTAL		4 090 901,15	0,00	4 320 343,26	4 320 343,26	4 320 343,26
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
---	--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						4 320 343,26
--	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	17 438,00	0,00	21 602,91	21 602,91	21 602,91
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	294 967,00	0,00	306 191,00	306 191,00	306 191,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	142 693,00	0,00	152 227,00	152 227,00	152 227,00
731	Fiscalité locale	2 668 354,00	0,00	2 687 574,00	2 687 574,00	2 687 574,00
74	Dotations et participations (3)	580 546,00	0,00	552 257,00	552 257,00	552 257,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	235 177,00	0,00	115 900,01	115 900,01	115 900,01
Total des recettes de gestion courante		3 939 175,00	0,00	3 835 751,92	3 835 751,92	3 835 751,92
76	Produits financiers	85,00	0,00	61,00	61,00	61,00
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 190,00	1 190,00	1 190,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 940 760,00	0,00	3 837 002,92	3 837 002,92	3 837 002,92

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 940 760,00	0,00	3 837 002,92	3 837 002,92	3 837 002,92
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	483 340,34
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 320 343,26
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	535 442,62	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	229 032,58	0,00	229 032,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	41 225,60	0,00	41 225,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 268 148,94	0,00	1 268 148,94
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 116 637,51	225 376,20	4 342 013,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 655 044,63	225 376,20	5 880 420,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 880 420,83
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 270 047,14		1 270 047,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 720 191,84		1 720 191,84
014	Atténuations de produits	251 823,00		251 823,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	441 372,95	0,00	441 372,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	96 769,71	0,00	96 769,71
67	Charges spécifiques (9)	1 100,00	0,00	1 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 596,00	0,00	3 596,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		535 442,62	535 442,62
Dépenses de fonctionnement – Total		3 784 900,64	535 442,62	4 320 343,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 320 343,26
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	247 235,00	0,00	247 235,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 004 232,08	0,00	2 004 232,08
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	225 376,20	225 376,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 500,00	0,00	1 500,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		535 442,62	535 442,62
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 515 500,00		1 515 500,00
Recettes d'investissement – Total		4 468 467,08	760 818,82	5 229 285,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 263 862,19

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 387 272,74

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 880 420,83

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	21 602,91		21 602,91
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	306 191,00		306 191,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	152 227,00		152 227,00
731	Fiscalité locale	2 687 574,00		2 687 574,00
74	Dotations et participations (8)	552 257,00		552 257,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	115 900,01	0,00	115 900,01
76	Produits financiers	61,00	0,00	61,00
77	Produits spécifiques (8)	1 190,00	0,00	1 190,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 837 002,92	0,00	3 837 002,92

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ord	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			483 340,34
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 320 343,26

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	5 475 728,38	431 086,58	0,00	5 449 334,25	5 449 334,25	0,00	5 449 334,25	5 880 420,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 965,00	16 965,60	0,00	24 260,00	24 260,00	0,00	24 260,00	41 225,60
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	4 961 511,38	102 706,67	0,00	1 165 442,27	1 165 442,27	0,00	1 165 442,27	1 268 148,94
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	240 218,00	311 414,31	0,00	3 805 223,20	3 805 223,20	0,00	3 805 223,20	4 116 637,51
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	5 218 694,38	431 086,58	0,00	4 994 925,47	4 994 925,47	0,00	4 994 925,47	5 426 012,05
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	242 233,00	0,00	0,00	229 032,58	229 032,58	0,00	229 032,58	229 032,58
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	242 233,00	0,00	0,00	229 032,58	229 032,58	0,00	229 032,58	229 032,58
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 460 927,38	431 086,58	0,00	5 223 958,05	5 223 958,05	0,00	5 223 958,05	5 655 044,63
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	14 801,00	0,00	0,00	225 376,20	225 376,20	0,00	225 376,20	225 376,20
Total des dépenses d'ordre	14 801,00	0,00	0,00	225 376,20	225 376,20	0,00	225 376,20	225 376,20
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								5 880 420,83

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III
A

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 737 303,12	426 049,10	4 803 236,80	4 803 236,80	5 229 255,90
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 822 306,12	426 049,10	1 578 182,98	1 578 182,98	2 004 232,08
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 919 803,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 742 109,12	426 049,10	2 278 182,98	2 278 182,98	2 704 232,08
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	189 235,00	0,00	247 235,00	247 235,00	247 235,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	1 515 500,00	1 515 500,00	1 515 500,00
Total des recettes financières	492 735,00	0,00	1 764 235,00	1 764 235,00	1 764 235,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 234 844,12	426 049,10	4 042 417,98	4 042 417,98	4 468 467,08
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	484 616,00		535 442,62	535 442,62	535 442,62
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	3 042,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	14 801,00		225 376,20	225 376,20	225 376,20
Total des recettes d'ordre	502 459,00		760 818,82	760 818,82	760 818,82
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					263 862,12
Affectation au compte 1068 (8)					387 272,23

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	5 880 420,83
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	5 475 728,38	431 086,58	0,00	5 449 334,25	5 449 334,25	0,00	5 449 334,25	5 880 420,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 965,00	16 965,60	0,00	24 260,00	24 260,00	0,00	24 260,00	41 225,60
202 Frais réalisation documents urbanisme	16 965,00	16 965,60		23 444,00	23 444,00	0,00	23 444,00	40 409,60
203 Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		816,00	816,00	0,00	816,00	816,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	4 961 511,38	102 706,67	0,00	1 165 442,27	1 165 442,27	0,00	1 165 442,27	1 268 148,94
2111 Terrains nus	180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
212 Agencements et aménagements de terrains	193 455,34	8 840,20		79 241,00	79 241,00	0,00	79 241,00	88 081,20
2131 Bâtiments publics	467 182,00	45 395,17		0,00	0,00	0,00	0,00	45 395,17
2132 Bâtiments privés	10 468,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135 Installations générales, agencements	37 095,00	0,00		93 837,00	93 837,00	0,00	93 837,00	93 837,00
2138 Autres constructions	3 764 916,98	1 189,83		33 651,60	33 651,60	0,00	33 651,60	34 841,43
2151 Réseaux de voirie	38 582,00	21 129,48		446 126,00	446 126,00	0,00	446 126,00	467 255,48
2152 Installations de voirie	38 142,00	12 000,00		44 589,00	44 589,00	0,00	44 589,00	56 589,00
21538 Autres réseaux	26 034,00	0,00		53 118,00	53 118,00	0,00	53 118,00	53 118,00
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	15 751,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
2157 Matériel et outillage technique	26 999,00	0,00		17 191,00	17 191,00	0,00	17 191,00	17 191,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	3 119,00	0,00		15 569,00	15 569,00	0,00	15 569,00	15 569,00
2182 Matériel de transport	0,00	0,00		76 243,52	76 243,52	0,00	76 243,52	76 243,52
2183 Matériel informatique	14 925,00	0,00		7 212,03	7 212,03	0,00	7 212,03	7 212,03
2184 Matériel de bureau et mobilier	16 861,00	3 211,15		26 389,92	26 389,92	0,00	26 389,92	29 601,15
2188 Autres immobilisations corporelles	127 980,36	10 940,84		81 274,20	81 274,20	0,00	81 274,20	92 215,04
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	240 218,00	311 414,31	0,00	3 805 223,20	3 805 223,20	0,00	3 805 223,20	4 116 637,51
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	311 414,31		3 805 223,20	3 805 223,20	0,00	3 805 223,20	4 116 637,51
238 Avances commandes immo corporelles	240 218,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	5 218 694,38	431 086,58	0,00	4 994 925,47	4 994 925,47	0,00	4 994 925,47	5 426 012,05
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	242 233,00	0,00		229 032,58	229 032,58		229 032,58	229 032,58
1641 Emprunts en euros	225 733,00	0,00		213 032,58	213 032,58		213 032,58	213 032,58
165 Dépôts et cautionnements reçus	4 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
16878 Dettes - Autres organismes, particuliers	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	242 233,00	0,00	0,00	229 032,58	229 032,58	0,00	229 032,58	229 032,58
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 460 927,38	431 086,58	0,00	5 223 958,05	5 223 958,05	0,00	5 223 958,05	5 655 044,63
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	14 801,00			225 376,20	225 376,20		225 376,20	225 376,20
2131	7 085,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	7 716,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	0,00			225 376,20	225 376,20		225 376,20	225 376,20
Total des dépenses d'ordre	14 801,00			225 376,20	225 376,20		225 376,20	225 376,20

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET		99_DE-095-219500261-20260421-DEL29_2026-
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		99_DE-095-219500261-20260421-DEL29_2026-
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3	

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 737 303,12	426 049,10	4 803 236,80	4 803 236,80	5 229 285,90
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 822 306,12	426 049,10	1 578 182,98	1 578 182,98	2 004 232,08
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	180 000,00	153 000,00	42 630,00	42 630,00	195 630,00
1322 Subv. non transf. Régions	1 337 661,12	0,00	1 110 320,00	1 110 320,00	1 110 320,00
1323 Subv. non transf. Départements	150 000,00	134 725,90	321 758,98	321 758,98	456 484,88
1326 Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	103 474,00	103 474,00	103 474,00
13361 Dotation équip.territoires ruraux transf	54 406,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	100 239,00	138 323,20	0,00	0,00	138 323,20
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 919 803,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
1641 Emprunts en euros	1 919 803,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131 Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 742 109,12	426 049,10	2 278 182,98	2 278 182,98	2 704 232,08
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	189 235,00	0,00	247 235,00	247 235,00	247 235,00
10222 FCTVA	189 235,00	0,00	246 235,00	246 235,00	246 235,00
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2764 Créances/particuliers, pers. droit privé	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	1 515 500,00	1 515 500,00	1 515 500,00
Total des recettes financières	492 735,00	0,00	1 764 235,00	1 764 235,00	1 764 235,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles	4 234 844,12	426 049,10	4 042 417,98	4 042 417,98	4 468 467,08
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	484 616,00		535 442,62	535 442,62	535 442,62
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	3 042,00		0,00	0,00	0,00
2804411 <i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	3 042,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	14 801,00		225 376,20	225 376,20	225 376,20
238 <i>Avances commandes immo corporelles</i>	14 801,00		225 376,20	225 376,20	225 376,20
Total des recettes d'ordre	502 459,00		760 818,82	760 818,82	760 818,82

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 090 901,15	0,00	0,00	4 320 343,26	4 320 343,26	0,00	4 320 343,26	4 320 343,26
011	Charges à caractère général (4)	1 182 488,15	0,00	0,00	1 270 047,14	1 270 047,14	0,00	1 270 047,14	1 270 047,14
6042	Achats de prestations de services	68 002,00	0,00		54 066,00	54 066,00	0,00	54 066,00	54 066,00
60611	Eau et assainissement	9 880,00	0,00		9 610,00	9 610,00	0,00	9 610,00	9 610,00
60612	Énergie - Électricité	93 130,00	0,00		147 500,00	147 500,00	0,00	147 500,00	147 500,00
60613	Chauffage urbain	57 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60623	Alimentation	147 560,00	0,00		151 248,00	151 248,00	0,00	151 248,00	151 248,00
60628	Autres fournitures non stockées	20 653,00	0,00		3 225,00	3 225,00	0,00	3 225,00	3 225,00
60631	Fournitures d'entretien	14 062,00	0,00		11 450,00	11 450,00	0,00	11 450,00	11 450,00
60632	Fournitures de petit équipement	60 582,15	0,00		54 438,00	54 438,00	0,00	54 438,00	54 438,00
60633	Fournitures de voirie	12 255,00	0,00		11 640,00	11 640,00	0,00	11 640,00	11 640,00
60636	Vêtements de travail	6 567,00	0,00		5 967,00	5 967,00	0,00	5 967,00	5 967,00
6064	Fournitures administratives	3 620,00	0,00		8 239,00	8 239,00	0,00	8 239,00	8 239,00
6067	Fournitures scolaires	9 408,00	0,00		9 304,00	9 304,00	0,00	9 304,00	9 304,00
6068	Autres matières et fournitures	6 470,00	0,00		16 545,00	16 545,00	0,00	16 545,00	16 545,00
611	Contrats de prestations de services	26 870,00	0,00		4 122,00	4 122,00	0,00	4 122,00	4 122,00
612	Redevances de crédit-bail	10 332,00	0,00		5 307,72	5 307,72	0,00	5 307,72	5 307,72
613	Locations	42 204,00	0,00		65 077,00	65 077,00	0,00	65 077,00	65 077,00
614	Charges locatives et de copropriété	700,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	70 288,00	0,00		59 850,00	59 850,00	0,00	59 850,00	59 850,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 566,00	0,00		134 785,89	134 785,89	0,00	134 785,89	134 785,89
615231	Entretien, réparations voiries	62 782,00	0,00		67 852,00	67 852,00	0,00	67 852,00	67 852,00
615232	Entretien, réparations réseaux	11 600,00	0,00		18 176,00	18 176,00	0,00	18 176,00	18 176,00
61524	Entretien bois et forêts	16 842,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	13 834,00	0,00		10 761,00	10 761,00	0,00	10 761,00	10 761,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 954,00	0,00		3 370,00	3 370,00	0,00	3 370,00	3 370,00
6156	Maintenance	57 647,00	0,00		29 748,53	29 748,53	0,00	29 748,53	29 748,53
6161	Multirisques	26 400,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
6168	Autres primes d'assurance	11 950,00	0,00		14 380,00	14 380,00	0,00	14 380,00	14 380,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	7 505,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
618	Divers	11 285,00	0,00		7 109,00	7 109,00	0,00	7 109,00	7 109,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	18 400,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	59 135,00	0,00		83 830,00	83 830,00	0,00	83 830,00	83 830,00
624	Transports biens, transports collectifs	20 650,00	0,00		26 962,00	26 962,00	0,00	26 962,00	26 962,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	14 648,00	0,00		12 739,00	12 739,00	0,00	12 739,00	12 739,00
627	Services bancaires et assimilés	3 123,00	0,00		3 058,00	3 058,00	0,00	3 058,00	3 058,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 900,00	0,00		5 133,00	5 133,00	0,00	5 133,00	5 133,00
6282	Frais de gardiennage	11 198,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	66 095,00	0,00		80 092,00	80 092,00	0,00	80 092,00	80 092,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		230,00	230,00	0,00	230,00	230,00
6288	Autres services extérieurs	350,00	0,00		23 079,00	23 079,00	0,00	23 079,00	23 079,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	28 841,00	0,00		37 853,00	37 853,00	0,00	37 853,00	37 853,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 667 036,00	0,00		1 720 191,84	1 720 191,84		1 720 191,84	1 720 191,84
6218	Autre personnel extérieur	13 200,00	0,00		6 135,42	6 135,42		6 135,42	6 135,42
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	26 879,00	0,00		37 138,00	37 138,00		37 138,00	37 138,00
6411	Personnel titulaire	963 847,00	0,00		1 015 357,00	1 015 357,00		1 015 357,00	1 015 357,00
6413	Personnel non titulaire	155 392,00	0,00		117 614,00	117 614,00		117 614,00	117 614,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		74,00	74,00		74,00	74,00
64168	Autres emplois aidés	12 355,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	6 702,00	0,00		6 636,00	6 636,00		6 636,00	6 636,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	473 826,00	0,00		521 017,00	521 017,00		521 017,00	521 017,00
6470	Autres charges sociales	14 835,00	0,00		16 220,42	16 220,42		16 220,42	16 220,42
014	Atténuations de produits	252 223,00	0,00		251 823,00	251 823,00		251 823,00	251 823,00
739221	FNGIR	211 823,00	0,00		211 823,00	211 823,00		211 823,00	211 823,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
7395	Reversements de fraction de TVA	400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	423 768,00	0,00	0,00	441 372,95	441 372,95	0,00	441 372,95	441 372,95
65311	Indemnités de fonction	83 549,00	0,00		89 868,00	89 868,00	0,00	89 868,00	89 868,00
65312	Frais de mission et de déplacement	300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 636,00	0,00		3 811,00	3 811,00	0,00	3 811,00	3 811,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 137,00	0,00		9 532,00	9 532,00	0,00	9 532,00	9 532,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	51,00	0,00		52,00	52,00	0,00	52,00	52,00
6541	Créances admises en non-valeur	82,00	0,00		15,87	15,87	0,00	15,87	15,87
6542	Créances éteintes	26,00	0,00		154,11	154,11	0,00	154,11	154,11
6553	Service d'incendie	58 244,00	0,00		59 919,36	59 919,36	0,00	59 919,36	59 919,36
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	154 754,00	0,00		164 055,61	164 055,61	0,00	164 055,61	164 055,61
65568	Autres contributions	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	59 575,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
65811	Droits d"utilisat* - informatique nuage	2 016,00	0,00		23 122,00	23 122,00	0,00	23 122,00	23 122,00
65818	Autres	5 098,00	0,00		17 543,00	17 543,00	0,00	17 543,00	17 543,00
65888	Autres	29 000,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 525 515,15	0,00	0,00	3 683 434,93	3 683 434,93	0,00	3 683 434,93	3 683 434,93
66	Charges financières	73 132,00	0,00		96 769,71	96 769,71		96 769,71	96 769,71
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 132,00	0,00		96 769,71	96 769,71		96 769,71	96 769,71
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 596,00			3 596,00	3 596,00		3 596,00	3 596,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 596,00			3 596,00	3 596,00		3 596,00	3 596,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	77 728,00	0,00	0,00	101 465,71	101 465,71		101 465,71	101 465,71
	Total des dépenses réelles	3 603 243,15	0,00	0,00	3 784 900,64	3 784 900,64	0,00	3 784 900,64	3 784 900,64
023	Virement à la section d'investissement	484 616,00			535 442,62	535 442,62		535 442,62	535 442,62
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 042,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 042,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	487 658,00			535 442,62	535 442,62		535 442,62	535 442,62

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III

B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 940 760,00	0,00	3 837 002,92	3 837 002,92	3 837 002,92
013	Atténuations de charges (3)	17 438,00	0,00	21 602,91	21 602,91	21 602,91
6419	Remboursements rémunérations personnel	17 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	438,00	0,00	135,41	135,41	135,41
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	1 467,50	1 467,50	1 467,50
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	294 967,00	0,00	306 191,00	306 191,00	306 191,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	3 380,00	3 380,00	3 380,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 485,00	0,00	42 586,00	42 586,00	42 586,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	290 482,00	0,00	260 225,00	260 225,00	260 225,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	142 693,00	0,00	152 227,00	152 227,00	152 227,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	100 000,00	0,00	109 355,00	109 355,00	109 355,00
735	Fraction de TVA	42 693,00	0,00	42 872,00	42 872,00	42 872,00
731	Fiscalité locale	2 668 354,00	0,00	2 687 574,00	2 687 574,00	2 687 574,00
73111	Impôts directs locaux	2 489 335,00	0,00	2 502 422,00	2 502 422,00	2 502 422,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	11 336,00	0,00	14 172,00	14 172,00	14 172,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	106 651,00	0,00	106 647,00	106 647,00	106 647,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 032,00	0,00	1 301,00	1 301,00	1 301,00
73141	Accise sur l'électricité	60 000,00	0,00	61 532,00	61 532,00	61 532,00
74	Dotations et participations (3)	580 546,00	0,00	552 257,00	552 257,00	552 257,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	244 049,00	0,00	246 396,00	246 396,00	246 396,00
741121	DSR des communes	60 232,00	0,00	63 812,00	63 812,00	63 812,00
741127	DNP des communes	50 000,00	0,00	51 829,00	51 829,00	51 829,00
742	Dot. aux élus locaux	333,00	0,00	333,00	333,00	333,00
744	FCTVA	12 309,00	0,00	8 982,00	8 982,00	8 982,00
74718	Autres participations Etat	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	75 623,00	0,00	52 536,00	52 536,00	52 536,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	20 000,00	0,00	19 634,00	19 634,00	19 634,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	26 000,00	0,00	28 150,00	28 150,00	28 150,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74836	Atrib. fonds départ. péréquat. de la TP	36 000,00	0,00	25 834,00	25 834,00	25 834,00
748388	Autres	44 700,00	0,00	44 751,00	44 751,00	44 751,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	235 177,00	0,00	115 900,01	115 900,01	115 900,01
752	Revenus des immeubles	116 019,00	0,00	114 900,00	114 900,00	114 900,00
755	Dédits et pénalités	80 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
75888	Autres	38 385,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes de gestion des services	3 939 175,00	0,00	3 835 751,92	3 835 751,92	3 835 751,92
76	Produits financiers	85,00	0,00	61,00	61,00	61,00
761	Produits de participations	62,00	0,00	61,00	61,00	61,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	23,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 190,00	1 190,00	1 190,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	1 190,00	1 190,00	1 190,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 940 760,00	0,00	3 837 002,92	3 837 002,92	3 837 002,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV

B1.2

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
0858714		11/06/1998	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	F		2,550	3,256		A	P		A-1
1203351		18/10/2011	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	V		2,850	2,483		A	P		A-1
2281582		29/06/2020	CREDIT AGRICOLE	F		0,620	0,624		T	X Echéance constante		A-1
2281649		29/06/2020	CREDIT AGRICOLE	F		0,880	0,885		T	X Echéance constante		A-1
2879437		21/12/2021	CREDIT AGRICOLE	F		0,410	0,413		T	X Echéance constante		A-1
3040371		06/06/2022	CREDIT AGRICOLE	F		1,730	1,751		T	X Echéance constante		A-1
3069847		08/07/2022	CREDIT AGRICOLE	F		1,260	1,319		T	X Echéance constante		A-1
3097614		08/07/2022	CREDIT AGRICOLE	F		1,760	1,773		T	X Echéance constante		A-1
3097615		08/07/2022	CREDIT AGRICOLE	F		1,760	1,760		T	X Echéance constante		A-1
4032090		22/04/2025	CREDIT AGRICOLE	F		3,420	3,465		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)												

Nature (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					13 410,56									
2012-236	GABRIELLI NOEMIE	01/04/2012	01/04/2012		830,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2013-459-468	ANOC Magali	19/08/2013	19/08/2013		428,65	F			0,000		X	XX	O	A-1
2014-105	TABAC DE L'ABBAYE	01/02/2014	01/02/2014		2 400,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2016-456	FRANCOIS Kengson	12/02/2016	12/02/2016		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2019-353	CORREIA Johanna	01/04/2019	01/04/2019		674,80	F			0,000		X	XX	O	A-1
2019-423	SEVILLA Alexandre	15/04/2019	15/04/2019		850,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2020-439	MIGNIEN Romain	04/06/2020	04/06/2020		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021-194	BOUTA Karim	29/06/2021	29/06/2021		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2022-276	LE DUO COIFFURE & BEAUTE	02/01/2025	02/01/2025		1 000,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2022-533	PAPILLON Claude	01/06/2022	01/06/2022		860,94	F			0,000		X	XX	O	A-1
2022-921	ASOKA	14/02/2022	14/02/2022		2 250,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2022-922	SOCZEWINSKA Ada	22/08/2022	22/08/2022		281,37	F			0,000		X	XX	O	A-1
2023-1274	SOYEZ Hugo	29/12/2003	29/12/2003		720,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2024-1017	TELLIER Laura	09/09/2024	09/09/2024		252,78	F			0,000		X	XX	O	A-1
2024-566	ROUSSEAU Bonnie	05/06/2024	05/06/2024		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2025-181	WIESENER Benjamin	19/02/2025	19/02/2025		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2025-334	ARNAUD Daniel	01/04/2025	01/04/2025		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2025-335	LAGNIAUX Franck	18/03/2025	18/03/2025		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2025-336	MOREAU Yves	31/03/2025	31/03/2025		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2025-560	LAMY Sandrine	02/06/2025	02/06/2025		300,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2025-796	LAURENT Stéphane	01/01/2002	01/01/2002		162,02	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 697 290,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV

B1.2

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice		
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 038 118,15							204 080,54	84 837,82	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 038 118,15							204 080,54	84 837,82	0,00	0,00
0858714		0,00	A-1	23 239,99	4,25	F		3,256			3 297,33	549,17	0,00	0,00
1203351		0,00	A-1	79 851,66	15,58	V		2,483			4 125,00	1 810,18	0,00	0,00
2281582		0,00	A-1	48 272,76	4,25	F		0,624			10 045,00	275,96	0,00	0,00
2281649		0,00	A-1	150 854,53	14,25	F		0,885			9 620,93	1 295,83	0,00	0,00
2879437		0,00	A-1	188 938,20	5,75	F		0,413			29 905,86	728,70	0,00	0,00
3040371		0,00	A-1	1 538 137,72	28,00	F		1,751			42 140,45	26 337,39	0,00	0,00
3069847		0,00	A-1	75 102,55	1,42	F		1,319			42 713,17	744,99	0,00	0,00
3097614		0,00	A-1	161 479,46	16,42	F		1,773			8 365,29	2 787,03	0,00	0,00
3097615		0,00	A-1	587 587,61	21,25	F		1,760			22 379,70	10 194,38	0,00	0,00
4032090		0,00	A-1	1 184 653,67	24,17	F		3,465			31 487,81	40 114,19	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		13 110,56							0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2012-236		0,00	A-1	830,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2013-459-468		0,00	A-1	428,65	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2014-105		0,00	A-1	2 400,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2016-456		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-353		0,00	A-1	674,80	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-423		0,00	A-1	850,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-439		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-194		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-276		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-533		0,00	A-1	860,94	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-921		0,00	A-1	2 250,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-922		0,00	A-1	281,37	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-1274		0,00	A-1	720,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-1017		0,00	A-1	252,78	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-566		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-181		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-334		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-335		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-336		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-560		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-796		0,00	A-1	162,02	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 051 228,71					204 080,54	84 837,82	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	IV – ANNEXES
	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnd)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 051 228,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Durée (en années)	Délibération du
CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 5.00 €		27-06-2022
Catégories de biens amortis	0	01/01/2000

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		3 596,00	3 596,00	0,00	3 596,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		3 596,00	3 596,00	0,00	3 596,00
Créances douteuses et/ou contentieuses + 2 ans	0,00	23/03/2024	3 596,00	3 596,00	0,00	3 596,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		3 596,00	3 596,00	0,00	3 596,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		3 596,00	3 596,00	0,00	3 596,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	961 989,02	892 038,01	
8016	10 998,64	7 365,76	3 632,88
8017	0,00	0,00	0,00
8018			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					961 989,02	892 038,01										42 916,54	9 814,53	
OPAC VAL D'OISE HABITAT	2019	X Echéance progressive	Prêt Locatif social	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 914,02	297 343,10	32,83	A	F	1,860	F	2,110	A-1			12 941,12	4 912,69	
OPAC VAL D'OISE HABITAT	2019	X Echéance progressive	Prêt locatif social	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	631 075,00	594 694,91	52,83	A	F	1,390	F	1,390	A-1			29 975,42	4 901,84	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					961 989,02	892 038,01										42 916,54	9 814,53	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	
Crédits-bails mobiliers					10 998,64	3 682,88	0,00	0,00	0,00	0,00	7 365,76
Véhicule Peugeot	2024	CREDIPAR	4	3 632,88	10 998,64	3 682,88	0,00	0,00	0,00	0,00	7 365,76
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				3 632,88	10 998,64	3 682,88	0,00	0,00	0,00	0,00	7 365,76

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65748	2026-1	Subvention communale	WESTERN BAND	Association	130,00
65748	2026-2	Subvention communale	Asso Carnelle Fantasy Games	Association	500,00
65748	2	Subvention communale	AMICALE DES MECANIKIQUES ANCIENNES	Association	650,00
65748	3	Subvention communale	Asso ANCIENS COMBATTANTS V/A	Association	450,00
65748	4	Subvention communale	ANIM'ASNIERES ROYAUMONT	Association	3 000,00
65748	6	Subvention communale	Asso C.T.V.A.	Association	1 225,00
65748	35	Subvention communale	Asso AMICALE DU PERSONNEL D'ASNIERES SUR OISE	Association	500,00
65748	7	Subvention communale	Asso CLUB SPORTIF VOLLEY BALL VIARMES	Association	300,00
65748	8	Subvention communale	Asso CO-EDUCATION ACTIVE	Association	780,00
65748	36	Subvention communale	Asso LA COMPAGNIE MALTHAZAR	Association	115,00
65748	9	Subvention communale	Asso COMITE DE JUMELAGE	Association	2 000,00
65748	37	Subvention communale	Asso EN TETE LA PLANETE	Association	300,00
65748	10	Subvention communale	Asso CLUB SENIOR ASNIERES SUR OISE	Association	1 500,00
65748	00	Subvention exceptionnelle non attribuée	Asso DIVERSES ASSOCIATIONS	Association	8 425,00
65748	12	Subvention communale	COOPERATIVE BAILLON	Association	800,00
65748	13	Subvention communale	Asso COOPERATIVE ASNIERES SUR OISE	Association	1 000,00
65748	14	Subvention communale	Asso ECOLE DANSE VIARMES	Association	435,00
65748	15	Subvention communale	Asso G.V.V.A	Association	500,00
65748	16	Subvention communale	Asso JUDO CLUB VIARMES	Association	400,00
65748	17	Subvention communale	Asso ORCHESTRE D'HARMONIE ET ENSEMBLE	Association	75,00
65748	18	Subvention communale	Asso OVA FOOT	Association	500,00
65748	19	Subvention communale	Asso SAUVEGARDE ASNIERES BAILLON	Association	995,00
65748	20	Subvention communale	Asso SPORTS ET LOISIRS	Association	3 150,00
65748	22	Subvention communale	Asso LA RAGE CHOEUR	Association	200,00
65748	24	Subvention communale	STE FONDATION DE ROYAUMONT	Autre personne de droit privé	1 000,00
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					52 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	2025-02	Subvention communale	Asso RISETTES ET GALIPETTES	Association	500,00
65748	2025-04	Participation aux frais de fonctionnement 2026 - école de Musique	MAIRIE DE VIARMES	Commune	15 000,00
65748	27	Subvention communale	Asso HOCKEY ROLLER CLUB DE VIARMES	Association	350,00
65748	28	Subvention communale	Asso AUTOUR DE L ECOLE	Association	1 600,00
65748	29	Subvention Communale	Asso AREC	Association	100,00
65748	32	Subvention communale	Asso COUSU-DECOUSU	Association	200,00
65748	5	Subvention communale	Asso AUTOUR DU VERGER	Association	700,00
65748	34	Subvention communale	Asso WESTERN RODEO DANCERS	Association	120,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	9,00	0,00	9,00	9,00
Adjoint Administratif	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Adjoint Administratif Principal 1e classe	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint Administratif Principal 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Rédacteur Principal 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	12,00	0,00	12,00	12,00
Adjoint Technique	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00	8,00
Adjoint Technique Principal 1e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint Technique Principal 2e classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent de maîtrise Technicien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM Principal 1e classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM Principal 2e classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Educateur APS/TNC	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	0,00	9,00	8,00	2,00	10,00
Adjoint d'Animation	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint d'animation principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Apprenti		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		49,00	0,00	49,00	33,00	4,00	37,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A 332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	420	0,00	A 136 al.2	CDI
Apprenti		OTR		0,00	A	CDD
Educateur APS/TNC	B	SP	376	0,00	A 136 al.2	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A 332-13	CDD 24h hebdo.
Professeur enseignement musique/TNC	A	CULT	498	0,00	A 332-23 al.2	CDD 6h hebdo.
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
- 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
AIFMJD			2 625,00
SIVOM VIARMES / ASNIERES SUR OISE	01/01/1963	SFP	140 225,61
S.I.E.R.V.M.R.V.	01/01/1971	SFP	10 000,00
PNR OISE / PAYS DE FRANCE	01/01/2004	SFP	10 000,00
SYNDICAT FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE	01/01/2005	SFP	1 205,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
C.C.A.S.	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE			26950333000012		non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	263 862,19	263 862,19
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-5 037,48	-5 037,48
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	258 824,71	258 824,71

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	387 272,74	387 272,74
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	258 824,71	258 824,71
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	646 097,45	646 097,45

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	225 032,58	225 032,58
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 299 677,62	2 299 677,62
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 074 645,04	2 074 645,04

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		225 032,58	I 225 032,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		225 032,58	225 032,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	213 032,58	213 032,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	12 000,00	12 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 299 677,62	III 2 299 677,62
Ressources propres externes de l'année (a)		248 735,00	248 735,00
10222	FCTVA	246 235,00	246 235,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 000,00	1 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	1 500,00	1 500,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 050 942,62	2 050 942,62
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 515 500,00	1 515 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	535 442,62	535 442,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS		D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A. bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	4 484 000,00	1,24	36,29	0,00	1 627 244,00	1,45
TFPNB	47 600,00	-0,71	76,09	0,00	36 219,00	-7,39
CFE	637 000,00	7,24	19,00	0,00	121 030,00	7,24
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	570 000,00	0,80	20,22	0,00	115 254,00	8,80
TOTAL	5 738 600,00	2,67			1 899 747,00	2,03

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 1

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 16/04/2026




















Présenté par Le Maire (1),

A Asnières-sur-Oise, le 21/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire





A Asnières-sur-Oise, le 21/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ALLONGE Jonathan	
BOLLER Thierry	
BONNETAIN Sandrine	
BONNIN COUVE Audrey	
BRAULT Michel	
BROCHARD Alain	
CAMPAGNE Françoise	
CRISTOBAL Xavier	
DESBOURGET Annick	
DEVILLERS Charlotte	
FRITZ Catherine	
GAL Olivier	
LAGNIAUX Franck	
LENTZ Sandrine	
LETELLIER Jacques	
LOPEZ Serge	
MARCOT Philippe	
PESLERBE Sylvie	
PIRES DA SILVA Geneviève	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

RINGENBACH Pamela	
SAINS SANS Annyline	
SOBRAL Paulo	
THERRY Eric	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Asnières-sur-Oise, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.